



Site : www.avicole.fr Mail : acma@avicole.fr
Tel : +33 (0)4 66 22 20 09 Fax : +33 (0)4 66 22 43 58
1430 Route de St Quentin
30700 ST VICTOR DES OULES

Atelier.Construction.Matériel.Avicole

A.C.M.A
CONSTRUCTEUR - EXPORTATEUR

Médaille d'Or au Salon de Paris 1976
Médaille d'Argent du Matériel au salon de Paris 1983
Exploitation des Brevets " La Parfaite "



FACTURE

N° : FAC25695
Date : 27/10/2025
N° client : 0284

SAS LES FINS GOURMETS

80 rue des Alisiers
46260 LIMOGNE EN QUERCY

Libellé	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
Thermoplongeur 9Kw CU/NI avec capot et joint	2,00	241,92 €	483,84 €	20,00%

Détail de la TVA				Total HT	483,84 €
Code	Base HT	Taux	Montant	Frais de port HT	22,62 €
Normale	506,46 €	20,00%	101,29 €	Total HT net	506,46 €
Règlement	Chèque ou virement			TVA	101,29 €
Echéance(s)	607,75 € au 27/10/2025			Total TTC	607,75 €

Coordonnées bancaires	
Nom	EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS ACMA
IBAN	FR76 1350 6100 0004 5225 0800 103
BIC	AGRIFRPP835

MARCHANDISE D'ORIGINE FRANCAISE MATÉRIEL-AGRICOLE/AVICOLE POUR VOLAILLES - N° EORI : 84.36.29.00.00

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 4 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).